CALENDRIER 2022

COLLECTE EN PORTE- À-PORTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Namur

AVEC L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, LA BOUCLE EST BOUCLÉE!









Consignes générales

pour une bonne collecte des déchets.





Horaires?

Sortez vos déchets avant 6h le matin du jour de collecte ou la veille au soir après 18h. Attention, en juillet et en août, en raison des fortes chaleurs, les collectes commencent dès 5h du matin. Veuillez sortir vos déchets avant 5h ou la veille au soir.



Déchets coupants?

Pour la collecte de déchets résiduels en sac réglementaire, emballez les déchets coupants dans du papier journal, de façon à ce qu'ils ne risquent pas de blesser le collecteur.



Poids maximum?

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs de déchets ou caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser **15 kg**.



Déchet recyclable?

Ce logo sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.

N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos sacs pour déchets organiques et papiers-cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.



Dépôt?

Faites en sorte que votre sac réglementaire, vos papierscartons, vos sacs organiques et vos nouveaux sacs bleus soient bien visibles et accessibles. Vos déchets doivent se trouver **en bord de voirie** et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur car cela rend difficil le travail des collecteurs. Enfin, évitez de les mettre dans la rigole quand il pleut.

En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets à un endroit accessible au camion de collecte.



Fermeture des sacs?

Fermez vos sacs réglementaires de façon à ce que le collecteur puisse saisir facilement le sac par le dessus (pas de bandes adhésives).



Intempéries

Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont parfois dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez rentrer vos déchets et ressortez-les à la prochaine collecte du même type.



Collecte des encombrants

La collecte gratuite d'objets encombrants à domicile sur demande expresse des ménages

Service assuré pour le compte de la Ville de Namur par la Ressourcerie Namuroise

Pour bénéficier d'un service répondant à vos besoins, merci de tenir compte du délai d'attente avant le passage du camion

> Tél.: 081/26.04.00

> Pour en savoir plus sur la Ressourcerie, surfez sur www.laressourcerie.be.



Collecte des **sapins naturels**, **sans pied**, **ni décoration**, présentés le jour de la collecte, avant 08 h sur le trottoir, devant l'habitation.

02/01

(Zones commerciales):

(avenues Jean Materne et Gouverneur Boyesse).

Namur centre

(rues commerçantes et piétonnes)

et Salzinnes (rue Patenier)

• 09/01

Bomel, Herbatte, Heuvy, Jambes, Namur (centre urbain), Plomcot

• 10/01

Beez, Boninne, Bouge, Champion, Cognelée, Daussoulx, Gelbressée, Marche-les-Dames, Saint-Marc, Vedrin

• 11/01

Dave, Erpent, La Plante, Livessur-Meuse, Loyers, Naninne, Wépion, Wierde (Andoy)

• 13/01

Belgrade, Flawinne, Malonne, Suarlée, Temploux

14/01

Citadelle, Saint-Servais, Salzinnes et Salzinnes-les-Moulins

Tableaux 2022 des collectes









→ ANDOY, DAVE, ERPENT, JAMBES, LIVES-SUR-MEUSE, LOYERS, NANINNE, WIERDE Toutes les collectes ont lieu le MARDI.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	2 , 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27
	11, 25	8, 22	8, 22	5, 19	3, 17, 31	14, 28	12, 26	9, 23	6, 20	4, 18	2 , 15, 29	13, 27
ST.	4, 18	1, 15	1, 15, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	6, 20

→ BEEZ, BONINNE, CHAMPION, COGNELEE, DAUSSOULX, GELBRESSEE, MARCHE-LES-DAMES, SAINT-MARC, VEDRIN Toutes les collectes ont lieu le MERCREDI.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 21, 28
12, 26	9, 23	9, 23	6, 20	4, 18	1, 15, 29	13, 27	10, 24	7, 21	5, 19	2, 16, 30	14, 28
5, 19	2, 16	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	6, 20	3, 17, 31	14, 28	12, 26	9, 23	7, 21

→ BELGRADE, FLAWINNE, SUARLEE, TEMPLOUX

Toutes les collectes ont lieu le LUNDI.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	7, 14, 21, 28	4, 11, 19, 25	2, 9, 16, 23, 30	7 , 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	1, 8, <mark>16</mark> , 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14 ,21, 28	5, 12, 19, 26
SE SE	10, 24	7, 21	7, 21	4, 20	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	5, 19	3, 17, 31	14, 28	12, 26
	3, 17, 31	14, 28	14, 28	11, 25	9, 23	7 , 20	4, 18	1, 16, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19

La collecte gratuite d'objets encombrants à domicile sur demande expresse des ménages au 081/26.04.00. Service assuré pour le compte de la Ville de Namur par la Ressourcerie Namuroise.



Tableaux 2022 des collectes









→ BOMEL, BOUGE, HERBATTE, HEUVY, PLOMCOT, SAINT-SERVAIS, SALZINNES-LES-MOULINS

(av. de Stassart et des Combattants, rues Armée de Grouchy, de la Dodane, Wodon et Quai de l'Écluse) Toutes les collectes ont lieu le VENDREDI.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 21, 28	4, 14, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30
14, 28	11, 25	11, 25	8, 22	6, 20	3, 17	1, 15, 29	12, 26	9, 23	7, 21	4, 18	2, 16, 30
7, 21	4, 18	4, 18	1, 15, 29	13, 27	10, 24	8, 22	5, 19	2, 16, 30	14, 28	15, 25	9, 23

→ CITADELLE, MALONNE, SALZINNES Toutes les collectes ont lieu le JEUDI.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 27	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 22, 28	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29
13, 27	10, 24	10, 24	7, 21	5, 19	2, 16, 30	14, 28	11, 25	8, 22	6, 20	3, 17	1, 15, 29
6, 20	3, 17	3, 17, 31	14, 28	12, 27	9, 23	7, 22	4, 18	1, 15, 29	13, 27	10, 24	8, 22

→ LA PLANTE, WEPION Toutes les collectes ont lieu le LUNDI.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	7, 14, 21, 28	4, 11, 19, 25	2, 9, 16, 23, 30	7, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	1, 8, <mark>16</mark> , 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26
10, 24	7, 21	7, 21	4, 19	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	5, 19	3, 17, 31	14, 28	12, 26
3, 17, 31	14, 28	14, 28	11, 25	9, 23	7, 20	4, 18	1, 16, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19

→ NAMUR: CENTRE URBAIN ANCIEN (Corbeille, rue Notre-Dame, Boulevard Baron Huart) Les collectes de déchets ménagers et organiques ont lieu le MARDI et le VENDREDI. Les collectes PMC et papiers-cartons ont lieu le MARDI.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
4, 7, 11, 14, 18, 21, 25, 28	1, 4, 8, 11, 15, 18, 22, 25	1, 4, 8, 11, 15, 18, 22, 25, 29	1, 5, 8, 12, 15, 19, 22, 26, 29	3, 6, 10, 13, 17, 20, 24, 27, 31	3, 7, 10, 14, 17, 21, 24, 28	1, 5, 8, 12, 15, 19, 22, 26, 29	2, 5, 9, 12, 16, 19, 23, 26, 30	2, 6, 9, 13, 16, 20, 23, 27, 30	4, 7, 11, 14, 18, 21, 25, 28	2, 4, 8, 15, 18, 22, 25, 29	2, 6, 9, 13, 16, 20, 23, 27, 30
11, 25	8, 22	8, 22	5, 19	3, 17, 31	14, 28	12, 26	9, 23	6, 20	4, 18	2, 15, 29	13, 27
4, 18	1, 15	1, 15, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	6, 20

La collecte gratuite d'objets encombrants à domicile sur demande expresse des ménages au 081/26.04.00. Service assuré pour le compte de la Ville de Namur par la Ressourcerie Namuroise.





Collecte des déchets organiques

Déchets de cuisine Marcs de café et sachets de thé, épluchures et coquilles, aliments périmés





Herbes, plantes d'appartement, fleurs fanées, déchets végétaux de jardin

Autres déchets



Cartons de surgelés, bâtons de glaces (genre frisco), essuie-tout, nappes et mouchoirs en papier, litières biodégradables, cendres froides de bois non traité, cartons alimentaires souillés



Consignes à suivre:

- Attention, n'achetez pas n'importe quels sacs... Seuls les sacs biodégradables réglementaires BEP bien triés sont collectés!
- Retrouvez les conseils d'utilisation et la liste des points de vente des sacs biodégradables sur www.bep-environnement.be.
- Les emballages non biodégradables n'ont pas leur place dans le sac organique.





Collecte des papiers-cartons

En porte-à-porte ou via les recyparcs



Papiers propres non souillés



Consignes à suivre:

- Vos papiers-cartons ne peuvent pas être présentés en vrac, mais ficelés ou glissés dans une boîte en carton résistante.
- N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos papiers-cartons à la collecte.
- N'utilisez ni bandes adhésives ni sacs en plastique.







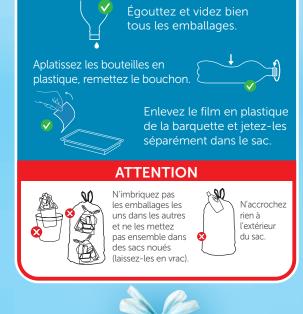
Collecte des PMC dans le Nouveau Sac Bleu



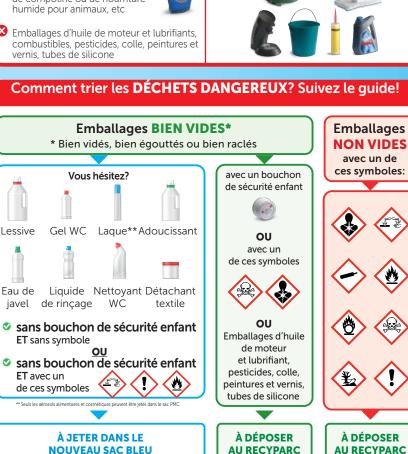




Cartons à boissons



Les règles pour un bon recyclage



ATTENTION

pas repris au recyparc,

appelez le 112

Pour plus d'informations, adressez-vous

aux collaborateurs du recyparc.



Collecte des **bouteilles**, **bocaux et flacons en verre transparents**



À déposer dans les bulles ou via les recyparcs





CONSEILS À SUIVRE:

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé; ni couvercle
 ni bouchon
- Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme des infractions environnementales, passibles de poursuites administratives ou judiciaires.



Recyparc

La liste des matières acceptées dans les recyparcs et les quotas annuels et journaliers maximum sont repris dans le guide pratique des recyparcs disponible sur demande auprès des préposés ou sur **www.bep-environnement.be**.

ADRESSE DU RECYPARC:

Chemin de la Vieille Sambre 87 à Flawinne Chemin de Malpair ZI à Naninne Chemin de Boninne à Champion

HORAIRES

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 17h. Dernière entrée à 16h45 en cas d'engorgement. Fermé les dimanches et jours fériés légaux, les samedi 24/12/2022 et 31/12/2022 à partir de 12h.

- Les déchets doivent être préalablement triés au maximum pour gagner du temps sur place.
- À votre arrivée au recyparc, merci de bien vouloir ouvrir spontanément votre coff e afin de fai e vérifier vos apports d déchets par le préposé.
- Les usagers respecteront le règlement et resteront corrects et courtois envers le personnel des recyparcs; en cas de désaccord, les usagers peuvent contacter les responsables de BEP Environnement. Tout comportement de nature agressive fera l'objet de poursuites.
- Nous vous rappelons que les préposés sont présents sur le site pour vous aider au tri des déchets apportés et non dans le déchargement de ceux-ci, sauf cas exceptionnels.
- Pour éviter l'envol des déchets, les remorques doivent être correctement bâchées. L'usager est tenu de ramasser les déchets tombés de son véhicule ou remorque sur la voie publique ou dans l'enceinte du recyparc.
- La récupération des matières dans les recyparcs est interdite, à l'exception des actions ponctuelles menées avec les associations locales.

Dates de fermeture exceptionnelles de votre recyparc :

le jeudi 27/10/22 (toute la journée) et le samedi 12/11/22 (toute la journée) Collecte dans les recyparcs :

(a) Jouets: 15 octobre 2022

Un ESPACE RÉCUP' à Champion offre la possibilité aux citoyens qui viennent déposer des déchets au recyparc de Champion, d'en reprendre en échange parmi ceux mis à disposition dans l'espace donnerie présent sur le site.

Pour tout renseignement: 081/718 211.

NAMUR

s'engage dans un programme d'actions pour tendre vers le zéro déchet.





Vous pouvez à tout moment consulter le calendrier en ligne sur

www.bep-environnement.be.



Grand Nettoyage de Printemps les 24, 25, 26 et 27 mars 2022

Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur www.walloniepluspropre.be.



Téléchargez gratuitement l'application Recycle!

pour recevoir une alerte la veille du jour de collecte de vos déchets et tout connaître sur les collectes des déchets.







L'application web des recyparcs

Vous pouvez consulter l'état de vos quotas personnels sur Internet. Demandez votre accès aux préposés des recyparcs et connectez-vous sur https://mes-quotas.bep-environnement.be.

Quelles sont les fonctionnalités proposées?

- Consulter l'état de vos quotas.
- Trouver le recyparc le plus proche en fonction du type de déchet dont vous voulez vous débarrasser



MAGdé - Le magazine sympa pour vous aider à réduire votre production et à assurer la bonne gestion de vos déchets. Le MAGdé, ce sont des conseils, des astuces et des actus toute l'année. Chaque trimestre, nous proposons un dossier thématique pour approfondir un sujet. Pour nous suivre, rien de plus simple, il suffit de s'abonner à l Newsletter sur www.magde.be.



BEP Environnement Votre Intercommunale de gestion des déchets ménagers

Avenue Sergent Vrithoff, 2 • 5000 Namu

Tél: 081/71.82.11

www.bep-environnement.be



Administration communale de Namur

Hôtel de Ville • 5000 Namur Tél.: 0800/99.899 • Fax: 081/24.85.59 proprete.publique@ville.namur.be http://gestion-dechets.namur.be

